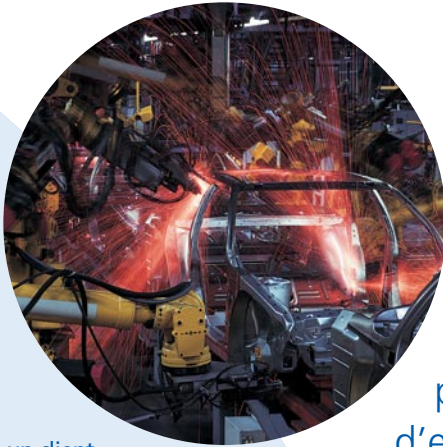


Assurance Bris des équipements : Protection contre ce qui est imprévisible



Et si un client éprouvait soudainement le besoin d'assurer ses machines de production? Un courtier a approché Zurich avec le besoin d'améliorer l'assurance Bris des équipements d'un client en ajoutant à la couverture les machines de production, ce que de nombreux assureurs ne fournissent pas en raison de la complexité de cette catégorie d'affaire. Zurich a souscrit l'assurance et a empêché le courtier de perdre le compte au profit d'un concurrent.

L'assureur peut-il rapidement présenter une cotation pour l'assurance Bris des équipements – même si la limite est élevée? Un courtier a présenté à Zurich un risque de fabricant de tuyaux et d'accessoires en polyéthylène dont la limite combinée était supérieure à 125 millions de dollars pour une cotation devant être donnée avant la fin de la semaine. Trois jours ont suffi à Zurich pour présenter sa cotation que le client a acceptée le même jour.

L'assureur peut-il croître au rythme du client même si le risque devient plus complexe? Un client propriétaire d'un entrepôt frigorifique s'est fait bâtir une rallonge au bâtiment pour y entreposer des produits réfrigérés et il avait besoin d'une plus grande couverture dans un court délai. Le courtier a appelé Zurich pour lui demander de coter un risque difficile à placer portant sur la détérioration de biens périssables et sur la contamination d'ammoniac. Zurich a rapidement dépêché son équipe de spécialistes du Service des risques pour une inspection et a été en mesure de fournir la police à temps.

Presque toutes les entreprises s'appuient sur un type d'équipement, qu'il soit mécanique, électrique ou sous pression, mais cet équipement peut tomber en panne. Cependant, bon nombre d'entreprises ne se rendent pas compte qu'elles ont besoin de contracter séparément une assurance Bris des équipements, découvrant trop tard qu'elles ne sont pas couvertes en vertu de leur police d'assurance type sur les biens.

En raison de la nature de l'assurance Bris des équipements – des sinistres risquent vraisemblablement de survenir, et ils peuvent entraîner une entreprise à cesser ses activités; l'éducation du client devient alors essentielle – les clients ont besoin d'un assureur axé sur le service, qui a l'expérience d'établir un plan de protection approprié. Zurich devient l'assureur de premier choix pour les entreprises en quête d'une assurance Bris des équipements pour plusieurs raisons :

- Notre capacité est l'une des plus élevées sur le marché.
- Nos souscripteurs expérimentés en bris d'équipements peuvent personnaliser les polices selon les besoins des clients.
- Notre équipe du Service des risques est composée de spécialistes chevronnés en bris d'équipements qui sont habiles à évaluer l'incidence d'un sinistre sur une pièce d'équipement clé et à éduquer les clients sur la façon de prévenir ces types de sinistres.
- Notre présence à l'échelle mondiale aide les clients dont la croissance s'étend hors des frontières canadiennes.

Une capacité élevée se traduit par une gestion de compte plus facile

La capacité de Zurich pour l'assurance Bris des équipements est l'une des plus élevées sur le marché. Ce qui veut dire que nous pouvons facilement accepter le compte au complet (100 %), donnant ainsi à nos souscripteurs en bris d'équipements la maîtrise complète sur le prix et les conditions.

Une assurance qui répond aux besoins exclusifs d'un client

Notre assurance Bris des équipements est offerte à titre d'assurance indépendante ou faisant partie d'une police multirisque. La garantie comprend les dommages matériels causés aux équipements électriques, mécaniques ou sous pression. Nous pouvons aussi couvrir les machines de production et les pertes d'exploitation. D'autres garanties sont comprises dans cette assurance, notamment :

- les frais engagés pour l'accélération des réparations
- les frais engagés pour la préparation de la demande d'indemnité / preuve de sinistre
- les frais de décontamination
- les dégâts des eaux
- les dispositions légales/frais de démolition et augmentation des coûts
- les frais supplémentaires
- les autorités civiles
- la défaillance de la fourniture de services
- la perte de revenu d'exploitation du fait de la défaillance de tiers indispensables
- la contamination par l'ammoniac et/ou l'ammoniaque
- la détérioration de biens périssables

En outre, par voie d'avenant, nous pouvons adapter une police aux expositions de risque exclusives d'un client. Nos souscripteurs ont l'expérience et la capacité requises ainsi que la souplesse nécessaire au niveau du libellé de la police pour élaborer une solution d'assurance qui convient à votre client.

Connaissances au niveau local et portée à l'échelle mondiale

Les équipes de souscription en bris d'équipement et du Service des risques de Zurich sont réparties de façon stratégique dans tout le Canada – soit à Montréal, Toronto,

Vancouver, Edmonton, Calgary, London et Québec. Quel que soit le lieu d'exploitation du client, notre équipe du Service des risques est disposée à effectuer des inspections, à aider les clients à comprendre les risques de bris d'équipement et à fournir des conseils pour prévenir les sinistres. Ces spécialistes ont acquis en moyenne 15 années d'expérience en bris d'équipement et comprennent l'importance de partager leurs connaissances.

Au delà des frontières canadiennes, Zurich forme l'une des organisations d'assurance les plus importantes en Amérique du Nord et peut fournir une assurance Bris des équipements qui couvre des risques situés aux É.-U. pour des clients canadiens. Notre portée à l'échelle mondiale s'étend dans plus de 120 pays, de sorte que nous sommes en mesure de fournir une assurance partout dans le monde à l'aide de polices émises localement et d'inspections ou d'évaluations de risque conformes aux lois, au besoin.

Risques ciblés par l'assurance Bris des équipements

Nous ciblons bon nombre de risques industriels et non industriels, y compris sans s'y limiter, les bâtiments à usage commercial, les entrepôts frigorifiques, les supermarchés, les sociétés pharmaceutiques, les services d'utilité publique et privée, les usines de pâtes et papiers, les usines de produits chimiques, les centrales à production combinée, les entreprises de fabrication des matières plastiques, les sociétés minières et sidérurgiques et les projets de construction. Visitez notre site Web pour en savoir davantage.

Personnes ressources et information en ligne pour les courtiers

Vous désirez en savoir plus? Parlez à votre représentant Zurich habituel ou visitez notre site Web à www.zurichcanada.com pour en connaître davantage sur nos produits et services. Nous avons mis sur pied un site Web des plus complets pour fournir aux courtiers toute l'information nécessaire.

Zurich

400, avenue University, Toronto (Ontario) M5G 1S7 Canada
416 586 3000 www.zurichcanada.com

2009 «Zurich» Compagnie d'Assurances

Because Change happenz® et Zurich® sont des marques déposées de «Zurich» Compagnie d'Assurances

Zurich HelpPoint™

Parce que pour nous vous êtes importants.



Because change happenz®